

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 JUIN 2014**

L'an deux mille quatorze, le vingt juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué le dix juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Guy LEPAGE.

Etaient présents : M. Guy LEPAGE, M. Jacques BARILLY, M. Marc GUÉNIOT, Mme Claude DRUMEL, M. Michel BELDJOUDI, Mme Françoise MORETTE, M. Jean-Paul GRASMUCK, M. Bernard NOLEVAUX, Mme Myriam HIBLOT, M. Patrick MALLY, Mme Isabelle PARENT, Mme Christelle CAHART, M. Arnaud FAUCHERON, Mme Anne MANDRA, Mme Noémie MAYET.

Secrétaire élu : M. Marc GUENIOT.

.....

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend les décisions suivantes :

**DÉLIBÉRATION n° 1 : DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS -
ELECTIONS SENATORIALES 2014**

Considérant l'arrêté du juin 2014 de la Préfecture des Ardennes relatif à la désignation des délégués et des suppléants des conseils municipaux pour les élections sénatoriales 2014, le conseil municipal a procédé à la désignation de ses membres selon le mode de scrutin prescrit par la loi.

- **Délégués :** M. LEPAGE, BARILLY, GRASMUCK et Mmes MORETTE et MANDRA
- **Suppléants :** Mmes CAHART et MAYET, M. BONNE.

DÉLIBÉRATION n° 2 : CESSION DE TERRAIN AU DEPARTEMENT

Suite à différents échanges avec le Département, le Conseil Municipal accepte de céder à l'€uro symbolique la parcelle cadastrée Y427 de 1.145m² incluse dans la zone industrielle départementale de Bazeilles II « les Terres Marion », dont la commune est restée propriétaire.

Cette cession est réalisée pour l'€uro symbolique ; les frais d'acte étant à la charge du Conseil Général.

**La séance est levée à dix-neuf heures quinze minutes,
Fait et délibéré, les an, mois et jour susdits, suivent les signatures.**

Procès verbal publié au Registre Communal des Délibérations